

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 19  
Votants : 23

L'an deux mille vingt-deux, le 14 octobre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2022

**PRESENTS :** Mme BEUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOUMIN Manon, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

**ABSENTS :** Mme COQUEL Laure (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à Mme BEUGERIE Delphine), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme MOUMIN Manon), M. BOURDOLLE Philippe (M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : Mme Eliane BRAILLON

Affiché le : 18/10/2022

**4. Attribution du marché relatif à la refonte du site internet de la commune, à la mise en place d'une application mobile et d'un outil de réservation des créneaux pour les titres d'identité pour la commune.**

La commune de Boisseuil souhaite rendre son site internet plus attractif pour les boisseuillais avec un visuel dynamique mais également plus pratique dans sa gestion au quotidien et mettre en place une application mobile. Par ailleurs, la Préfecture ayant donné un avis favorable à la commune concernant le recueil des demandes de passeports et de cartes nationales d'identité, il serait opportun d'équiper la commune d'un outil de réservation en ligne des créneaux pour ces titres d'identité.

Ainsi et conformément à l'article R 2122-8 du Code de la commande publique qui dispense les marchés publics qui répondent à un besoin d'une valeur inférieur à 40 000 € HT des obligations de publicité et de mise en concurrence formalisées, plusieurs demandes de devis ont été effectuées.

A l'issue de la consultation, 3 devis ont été remis par les cabinets suivants :

- Proximit,
- Unova,
- Synapse.

Après analyse des offres proposées, l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement est celle du cabinet Unova.

Il est proposé de valider l'offre de base pour 14 100 € TTC concernant la refonte du site internet et la mise en place d'une application mobile. L'option relative à l'outil de réservation des créneaux pour les titres d'identité de 3 000 € TTC sera validée en 2023.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser le Maire à signer le devis avec la société Unova pour un montant de 14 100 € TTC et un coût annuel de maintenance et d'hébergement de 900 € TTC ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

<b>VOTE 23</b>	<b>POUR 23</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 0</b>
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire,*  
*Philippe JANICOT*

